

**PRESS
RELEASE**



**COMMUNIQUE
DE PRESSE**

No.009 – 9th August 2021 – Accra, Ghana

Réunion d'experts sur l'harmonisation des critères d'octroi de licences pour le marché de l'électricité de la CEDEAO

Des experts du groupe de travail "Législation et Licences" de l'ARREC et d'autres se sont réunis pour lancer le processus d'élaboration d'un cadre harmonisé pour l'octroi de licences et d'autorisations de participation au marché régional de l'électricité de la CEDEAO. Cela comprend des lignes directrices pour l'octroi de licences d'exportation et d'importation pour le commerce transfrontalier d'électricité dans les pays de la CEDEAO ainsi que des modèles de licences d'exportation et d'importation pour adoption par les États membres.

Les participants à la réunion qui s'est déroulée virtuellement le 5 août 2021 ont reconnu l'existence de différentes règles et procédures d'octroi de licences dans les pays de la CEDEAO et ont convenu qu'un cadre d'octroi de licences harmonisé contribuera à garantir que les licences ne restreignent pas l'entrée des acteurs sur le marché régional de l'électricité.

Ils ont également noté qu'un cadre d'octroi de licences harmonisé fournira les outils réglementaires qui aideront les régulateurs à assurer une surveillance du marché.

La réunion, qui comprenait des présentations proposant aux participants les lignes directrices pour l'harmonisation des critères d'octroi de licences et l'autorisation de participation au marché régional de l'électricité, garantira l'amélioration globale de la gouvernance énergétique et le développement ultérieur du marché régional de l'électricité.

Avec le lancement imminent de la deuxième phase du marché régional de l'électricité, l'ARREC devrait mettre en place le cadre réglementaire favorable qui contribuera à accélérer le développement du marché régional de l'électricité.

L'ARREC ainsi que les participants anticipent une augmentation des transactions transfrontalières d'électricité entre les services publics, compte tenu de l'évolution du marché de l'électricité de la première phase à la deuxième phase.

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Regional Electricity Regulatory Authority
Publié par: Le Département de la Communication, Autorité de Régulation Régionale du Secteur de
l'Électricité de la CEDEAO**

**Energy Commission Building, Ghana Airways Avenue, Airport Residential Area,
PMB 76 Ministries Post Office, Accra, Ghana**

Tel: (233) 0302 817 049 Fax: (233) 0302 817 050 E-mail: info@erera.arrec.org

Décrite comme étant conforme aux meilleures pratiques internationales, la réunion a noté que l'harmonisation des critères d'octroi de licences a été entreprise par différentes régions à mesure que les pools énergétiques régionaux et les marchés régionaux de l'électricité se développent.

La réunion s'est tenue avec le soutien de l'Union Européenne dans le cadre de l'Assistance Technique à la CEDEAO pour le 11ème FED du Programme de Gouvernance de l'Energie en Afrique de l'Ouest.